



Réservé à l'administration

Vu et approuvé, le bourgmestre,

.....

Réf n° /

Wiltz, le / / 20

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Les travaux peuvent uniquement débuter après obtention d'un accord écrit de la part de l'administration communale.

Conformément à l'article du Règlement communal sur les bâtisses, les voies et les sites portant sur les travaux de moindre envergure non soumis à autorisation.

Je soussigné(e):

Nom:

Prénom:

N°: Rue:

L:

Tél.: E-mail:

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU PROJET

Section:	Lieu-dit:
N° cadastral:	Contenance de la parcelle:
Adresse:	

formule par la présente une demande d'autorisation pour:

<input type="checkbox"/> Travaux effectués à l'intérieur ne portant pas atteinte aux structures portantes et /ou gros oeuvre. Préciser:
<input type="checkbox"/> Aménagement de chemins d'accès et des abords sans altération du terrain naturel,
<input type="checkbox"/> Aménagement extérieur privatif de moindre envergure, tel que cheminement pour piétons, terrasse à même le sol, équipements de jeux, Préciser:
<input type="checkbox"/> Installation d'un échafaudage sur terrain privé
<input type="checkbox"/> Installation d'auvent, de marquise ou de store en bordure des coies et places publiques en cas de maison unifamiliale. Préciser :
<input type="checkbox"/> Installation d'enseigne lumineuse ou de panneau publicitaire en bordure des voies et places publiques sur la façade d'un immeuble non protégé et non sis en «secteur protégé d'intérêts communal – environnement C»
<input type="checkbox"/> Établissement et modification de clôtures.
<input type="checkbox"/> Installation de panneaux solaires sur la toiture et la façade d'un immeuble non protégé et non sis en «secteur protégé d'intérêts communal – environnement C» y inclus les panneaux solaires de type «plug and play» avec une capacité de production inférieure à 800 Wcrête.
<input type="checkbox"/> Travaux normaux d'entretien y compris renouvellement du revêtement de façade*, des toitures ou de châssis à l'identique. Préciser:
<input type="checkbox"/> Autre/remarques:

Wiltz, le Signature:

La non-soumission des travaux précités à une autorisation de construire, ne dispense cependant nullement le maître d'ouvrage de se conformer lors de tous les travaux aux dispositions du présent règlement sur les bâtisses, du plan d'aménagement général et du plan d'aménagement particulier avec leurs parties graphiques et écrites.

Commune de Wiltz

Administration communale • Service technique • Grand-Rue 2 • L-9530 Wiltz
BP 60 • L-9501 Wiltz • Tél.: (+352) 95 99 39 1 • service.technique@wiltz.lu • www.wiltz.lu

PIÈCES À L'APPUI D'UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX

Toutes les modifications de constructions existantes sont à indiquer en couleur sur les plans.

Sans préjudice à l'article du règlement sur les bâtisses de la commune de Wiltz les pièces suivantes sont obligatoires pour la déclaration de travaux:

- Le présent formulaire en double exemplaire dûment rempli, daté et signé.
- Un extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1:2500 ou 1:1250, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Un plan du projet signé par le déclarant comportant les dimensions. (longueur – largeur – hauteur)
- Le cas échéant, un certificat de performance énergétique pour les bâtiments d'habitation et pour les bâtiments fonctionnels.
- Le cas échéant, des vues en élévation des constructions ou aménagements concernés pas les travaux.
- Autre. (facultatif pour une meilleure compréhension, p.ex. photos)

***uniquement pour les travaux de façade: tonalités (remettre un échantillon)**

Fond	Socle	Corniche	Encadrements

Je sollicite en outre l'allocation d'un subside prévu par le règlement communal régissant la matière.

Mon compte en banque: IBAN:

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de «Déclaration de travaux». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la commune de Wiltz. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi. Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la commune de Wiltz.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande «Déclaration de travaux».

CASE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION (Travaux de façade)

Travaux conformes à l'article 1 du règlement?

Immeubles situés dans les zones de protection du noyau historique

a) Renouvellement de l'enduit:

m² à 2,50 € =€.

b) Décapage de l'ancien enduit avec renouvellement, nettoyage et traitement des pierres de taille:

m² à 10,00 € =€.

c) Autres travaux (volets, fenêtres en bois à croisillons, remplacement de pierres de taille).

La facture est jointe. Description:

Subside alloué: 20 % de € = €.

d) Enseigne en fer forgé: Coût de l'installation: €, subside alloué: €.

TOTAL DU SUBSIDE ALLOUÉ: €.

Commune de Wiltz